

Saint le Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse



L'ensemble du Conseil municipal vous souhaite
une belle année 2021

Décembre

- Vous avez pu le constater, des illuminations de Noël ont été installées avenue Général Leclerc, au niveau de la place de l'Horloge et de l'arrêt de tram Néron. Comme annoncé dans le projet municipal, d'autres décorations seront installées au fil du temps dans différents secteurs de la commune.
- De nouveaux exposants se sont installés sur le point de vente de Village : un brasseur « La Bonne Fabrique », un stand d'empenadas et la boulangerie « Fournil Saint-Martin » que vous connaissez bien et qui a souhaité s'associer à cette démarche axée sur les produits locaux. Et ce n'est pas fini ! Sur le marché de l'Horloge et sur le point de vente de Village, M^{me} Chappuis vous propose désormais son café du terroir, torréfié dans son atelier à Saint-Martin-le-Vinoux.
- Des crèches de Noël ont été réalisées par des associations de la commune pendant les fêtes de fin d'année. Les élus se sont rendus à la Chapelle de Narbonne et à l'église du Village pour les découvrir et rencontrer les bénévoles.

2 décembre • Sylvain Laval, Virginie Lopez et Anahide Mardirossian ont visité les locaux d'EDF Hydro, implanté sur le parc d'Oxford. Les trois bâtiments abritent depuis moins de deux ans deux divisions d'EDF : un des deux centres de formation français du groupe dans le domaine de l'hydraulique et le centre névralgique d'EDF en la matière, qui exploite et maintient tous les sites produisant de l'hydroélectricité dans les Alpes du nord : une fierté pour notre commune !

8 décembre • Une collecte de jouets a été organisée. Dans le cadre du Passeport Citoyen, ce sont les enfants de CM2 qui ont tenu les stands : 29 ont répondu présents pour cette première action. Les jouets ont ensuite été distribués au Secours Populaire. Un grand MERCI à toutes les familles participantes, qui ont été très généreuses une nouvelle fois cette année.

Du 2 décembre au 8 janvier • L'artiste Crucetta Chavand a exposé ses œuvres dans le hall de l'Hôtel de Ville. L'exposition est également disponible en visite virtuelle sur le site de la Ville et sur les réseaux sociaux.

Du 7 au 12 décembre • Cette année, l'habituel repas de Noël des anciens n'a pas pu avoir lieu. La municipalité a souhaité maintenir l'esprit de ce moment de partage important avec nos aînés en leur remettant un assortiment de douceurs et produits pour les fêtes. Les élus se sont relayés tout au long de la semaine pour remettre ces paquets. Sylvain Laval, Alexandra Couturier et Angèle Abbattista ont également remis ces colis au domicile des personnes ne pouvant se déplacer, comme ici chez Madame Alibert.

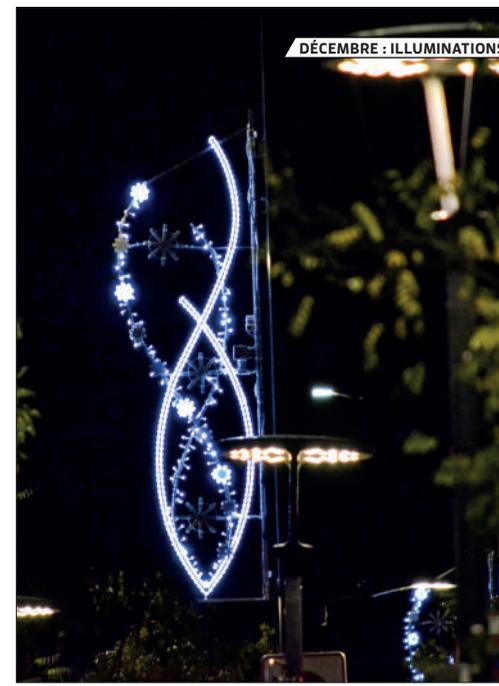
15 décembre • Le protocole sanitaire n'a pas empêché le Père Noël de rendre visite aux élèves des classes de maternelle pour le plus grand plaisir des enfants.

17 décembre • Les petits de Saint-Martin-le-Vinoux ont fêté Noël. Un spectacle leur a été proposé par le personnel du multiaccueil. Vous pouvez le retrouver sur le site de la Ville, dans la rubrique « Nouveautés ».

7 AU 12 DEC.



DÉCEMBRE : ILLUMINATIONS



17 DÉC.



2 DEC.



15 DEC.



DÉCEMBRE : CRÈCHES



8 DEC.



ECOLE SIMONE VEIL

DU 2 DEC. AU 8 JANV.



ECOLE DU NÉRON



ECOLE BADINTER

DÉCEMBRE : NOUVEAUX EXPOSANTS



MON PASSEPORT CITOYEN

Le Passeport Citoyen a fait sa rentrée. Il est normalement remis en main propre par le Maire à tous les élèves de CM2 scolarisés dans la commune. En cette année particulière, le Maire, Sylvain Laval, et Stéphanie Colpin, adjointe à l'éducation et à la culture, l'ont présenté en vidéo. Elle a été projetée dans toutes les classes de CM2 et a été suivie d'un retour photo des réalisations des précédentes années. Le passeport a ensuite été remis aux élèves par leurs enseignants.

En temps normal, il y a des missions à réaliser aussi bien dans le cadre de l'école (scolaire et périscolaire) que de manière individuelle, organisées par la Mairie. La crise sanitaire a contraint la Ville à modifier certaines de ces actions, notamment les visites en EHPAD et la participation aux commémorations. Ainsi, il a été proposé d'en réaliser de nouvelles, depuis chez eux, comme « Je dessine un élément du patrimoine de la commune » et d'en décaler la majeure partie en fin d'année scolaire, afin de minimiser les risques et de permettre aux élèves participants d'obtenir leur diplôme de « super citoyen ».

Bonne rentrée citoyenne à tous nos CM2 !

Découvrez la vidéo de présentation en flashant le code avec votre smartphone !



AMICALE SPORTS ET LOISIRS

L'association ASL vous présente ses meilleurs vœux 2021, de prospérité et de santé. Elle vous donne deux rendez-vous : le **mercredi 6 janvier** pour les randonnées pédestres ou sorties raquettes selon enneigement avec pique-nique sorti du sac et le **samedi 9 janvier** en sortie-promenade de proximité pour les débutants, les personnes en situation de handicap ou de santé fragile. Le bon déroulement de ces activités sera lié aux mesures sanitaires en vigueur et en fonction des conditions météorologiques.

Renseignements et inscriptions auprès de Gérard Savin au 06 07 81 67 73.

BUDGET PARTICIPATIF :

IL EST ENCORE TEMPS DE DÉPOSER VOS DOSSIERS !

Nous l'avions indiqué dans le journal de novembre dernier, la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux a mis en place un budget participatif. C'est un dispositif de démocratie locale qui permet aux Saint-Martiniens de participer activement à la mise en place de projets citoyens et d'intérêt général, visant à améliorer notre cadre de vie et contribuer au bien-vivre ensemble. Vous avez **jusqu'au 21 février** pour proposer vos idées. Un comité composé d'élus et d'habitants se réunira ensuite et choisira quels projets seront réalisés grâce à l'enveloppe allouée de 10 000 €.

Le dossier de candidature est disponible sur le site de la Ville, smlv.fr ou en format papier en mairie. A vous de proposer !

Toutes les infos sur smlv.fr, rubrique Découvrir > Votre Ville.

DISPARITION DE MONSIEUR MICHEL MUFFAT-JOLY

Michel Muffat-Joly, le Président historique du District de l'Isère de football et Président de la Commission Fédérale du futsal est décédé lundi 14 décembre 2020.

Licencié à l'origine au club de La Buisserate à Saint-Martin-le-Vinoux, il avait consacré sa vie au ballon rond, notamment au foot amateur qui nourrissait sa passion.

L'équipe municipale salue la mémoire de cet homme engagé et unanimement apprécié pour son dévouement, son professionnalisme et ses valeurs humanistes.

Il était très attaché à la commune, où il a choisi de reposer.

DÉPISTAGE COVID-19 SUR LA COMMUNE

Il est désormais possible d'effectuer des tests antigéniques sur la commune. Ils sont pratiqués exclusivement sur rendez-vous aux horaires suivants :

- **Le cabinet Bellecroix**
• 65 avenue Général Leclerc.
> du lundi au vendredi de 13 h à 14 h 30
> RDV au : 06 73 67 34 72.
- **La pharmacie du Néron**
• 4 rue du 26 mai 1944.
> du lundi au vendredi de 18 h à 19 h
> RDV au 04 76 75 49 74.
- **La pharmacie Nouvelle**
• 121C avenue Général Leclerc.
> du lundi au vendredi de 10 h à 11 h 30 et de 16 h à 18 h 30
> RDV au 04 76 75 49 33.

SELON LES CONDITIONS SANITAIRES



ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS

Vendredi 22 janvier à 20 h, découvrez le spectacle de théâtre d'improvisation, La Petite Légende improvisée avec la Ligue Impro38.

Les deux comédiens Oriane et Jé Mattos content une histoire, construite avec la participation active du public. Un conteur, à l'aide de dés magiques, initie la trame et le protagoniste de l'histoire. La suite de l'histoire, les lieux visités, les rencontres faites et les rebondissements seront définis en complicité avec le public.



4 €, 5 € et 8 € • Dès 6 ans • 50 min > Réservation fortement conseillée sur smlv.fr

Dans le respect des consignes sanitaires, la jauge de cette représentation sera limitée et le port du masque sera obligatoire pour toute personne de plus de 6 ans.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est tenu **le 7 décembre** dernier à la Maison des Moais. C'était le 1^{er} #CMSMLV retransmis en direct sur cette page. Merci à celles et ceux qui l'ont suivi !



PAROLE D'ÉLUE

Mireille PÉRINEL,
adjointe en charge
des finances et de
l'administration générale :

« Le Conseil municipal a pris acte du Rapport d'Orientation Budgétaire. Il consacre pour 2021 les priorités du projet de l'équipe municipale pour la commune : les espaces publics, le patrimoine, le développement durable, la jeunesse, la sécurité et le numérique. »

Le prochain Conseil municipal se tiendra le 1^{er} février et sera l'occasion du vote du budget. Nos équipes sont déjà au travail pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de le suivre en ligne, en améliorant le confort d'écoute.



Nous vous attendons nombreux sur la page Facebook @Ville.de.SaintMartinleVinoux !



MARCHÉS : SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

EN EXEMPLE

L'Agence Locale pour l'Energie et le Climat a réalisé un reportage sur le point de vente de produits locaux du mercredi, place du Village.

Ce film, tourné dans le cadre du forum annuel du Plan Climat Air Energie Métropolitain, est destiné à présenter à l'ensemble de la métropole, des initiatives d'élus : favoriser les circuits courts, valoriser les producteurs locaux, animer et créer des lieux d'échanges sont autant d'aspects mis en avant par Anahide Mardirossian et Virginie Lopez, adjointes au Maire.

Découvrez la vidéo de présentation en flashant le code avec votre smartphone ou en vous rendant sur smlv.fr



LA COLLECTE DE LA

BANQUE ALIMENTAIRE

REPORTÉE

En raison de la crise sanitaire, la collecte de la Banque Alimentaire de l'Isère initialement organisée les 27 et 28 novembre 2020 est reportée du **29 au 31 janvier 2021**.

La Banque Alimentaire recherche d'ores et déjà 3000 bénévoles pour cette grande collecte de denrées dans les supermarchés.

Pour proposer votre aide, n'hésitez pas à appeler le 04 76 85 92 50.

Plus d'infos : ba38.banquealimentaire.org

LE LIEU D'ACCUEIL

ENFANTS PARENTS EST

LÀ POUR VOUS



Vous attendez un enfant ou vous êtes parents depuis quelques mois et souhaitez rencontrer d'autres parents ? Vous vous dites qu'il n'est pas si simple d'être parent, ou vous souhaitez tout simplement sortir de chez vous et que votre enfant joue avec d'autres ? « La Coccinelle » est là pour vous tous les lundis de 14 h à 17 h.

Toutes les infos au 04 76 46 20 02.



**NOUVEAU :
UN COMPOSTEUR
INSTALLÉ AU CIMETIÈRE
BUISSERATE**

Composter, c'est recycler les déchets verts du jardin en les amassant en tas pour qu'ils se décomposent. Ce processus permet leur transformation en un produit comparable au terreau : le compost. Composter permet de réduire les déchets, de les recycler et d'éviter de vous rendre en déchetterie.

Afin de soutenir cette démarche, la Ville a installé un composteur dans le cimetière de la Buisserate. Vous pouvez y déposer vos déchets verts à tout moment : plantes (sans le pot), compositions florales, fleurs naturelles, feuilles mortes et/ou terre végétale.

Une fois la fermentation terminée, vous pourrez récupérer le compost gratuitement, pour vos compositions et autres plantations.

Alors, n'attendez plus, compostez !

Plus d'infos auprès des services techniques de la Ville au 04 76 85 14 50 ou sur smlv.fr, rubrique : S'informer > Environnement

RÉOUVERTURE DU PONT CHAMPEYRARD

Le 10 décembre, Sylvain Laval (accompagné de Virginie Lopez, 1^{ère} adjointe), Christophe Ferrari (Président de Grenoble-Alpes Métropole) et Laurent Amadiou (Maire de Saint-Egrève), ont inauguré les travaux de rénovation du pont Champeyrard.

Ce pont, construit en 1923, relie la ZI de Saint-Martin-le-Vinoux au parc des sports du Sivom du Néron situé rue du Petit lac, ainsi qu'à Saint-Egrève. Pont jumeau de l'ancien pont Bergonzoli, reliant le parc d'Oxford à la rue Pierre Sénard dont la reconstruction a été achevée en 2018, le pont Champeyrard nécessitait de lourds travaux de renforcement et de mise en sécurité pour éviter son remplacement. Il a été fort emprunté pendant les plus de 5 ans de fermeture du pont Bergonzoli !

Depuis 2014, c'est Grenoble-Alpes Métropole qui est compétente en la matière. Elle a donc entrepris et financé ces travaux qui ont débuté en mars 2020. Dès le 11 décembre au soir, le pont a été réouvert à la circulation. Les derniers travaux de finitions se sont terminés fin décembre 2020.

Cette nouvelle vie du pont, après 9 mois de fermeture, symbolise les liens entre les territoires de Saint-Martin-le-Vinoux et de Saint-Egrève et les nombreux projets à mener en commun.



DE NOUVEAUX CONTENEURS À VERRE INSTALLÉS

Plus de 1 130 colonnes à verre sont à votre disposition sur le territoire de la métropole grenobloise pour collecter votre verre usagé, soit plus d'une pour 500 habitants. Trois nouvelles ont été installées par la Métropole : une sur la place Charles de Gaulle et 2 dans la rue du 26 mai 1944.

Comment l'utiliser ?

- Toutes les bouteilles, flacons et pots en verre doivent être déposés dans les colonnes à verre : bouteilles de jus de fruit, de vin, vos pots de confiture, de conserve, vos pots bébés, etc...
- Merci de retirer les bouchons et les couvercles.
- Certains types de verres sont interdits : vaisselle en verre, vitres, miroirs, ampoules, néons.
- Le dépôt est autorisé de 7h à 21h. Tout le monde y gagne en tranquillité !

Toutes les infos sur le site de la Métropole au 0800 500 027.

**NOS ÉLUS S'ENGAGENT
POUR LE TERRITOIRE**



Anahide Mardirossian, adjointe au maire en charge du développement économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, a été élue secrétaire au Bureau de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise-MIFE Isère.



Sophie Bekkal, conseillère déléguée à l'accompagnement des jeunes et à l'éducation populaire, a quant à elle été élue secrétaire suppléante au bureau de la Mission Locale.

Vos élus seront donc au cœur des décisions de ce anismes qui accompagnent respectivement les demandeurs d'emplois et les entreprises ainsi que les jeunes dans leur insertion professionnelle, au plus près des préoccupations des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux.

TOUS À L'EAU !

La piscine intercommunale du Néron est désormais terminée, fin prête à accueillir les premiers nageurs ! Compte-tenu des restrictions sanitaires, afin de réduire l'affluence, elle ouvrira en trois phases distinctes. Les clubs sportifs des moins de 18 ans seront les premiers à en profiter dès le 18 janvier. Suivront ensuite tous les clubs sportifs, puis les visiteurs. Tout a été réfléchi pour que le grand public puisse nager dès fin janvier.

Des tarifs avantageux pour les habitants de la commune et de nombreuses activités seront proposées :

- > Entrées unitaires, cartes de 10 entrées mais également des abonnements illimités de 10 mois (de septembre à juin).
- > Venez nombreux aux bébés nageurs, à l'aquagym et l'aquabike, au jardin aquatique, mais aussi aux initiations à la natation synchronisée ou au waterpolo ! Il y aura même des séances qu'aquaphobie.



Retrouvez tous les tarifs et horaires sur www.smlv.fr et sur le site dédié piscineduneron.horanet.fr (mis en ligne courant janvier).

**UN NOUVEAU SERVICE
SUR LA COMMUNE**



Salomé Becquart, ostéopathe animalier (chien, chat, cheval, bovin) s'est récemment installée sur la commune. Elle exerce depuis 2016 après 5 ans d'études au NIAO (Institut de formation supérieure à l'ostéopathie animale). Également inscrite au Registre National d'Aptitude par l'Ordre des Vétérinaires, elle consulte à domicile dans la région grenobloise et plus largement en Isère afin de prendre soin de vos amis à 4 pattes.

Vous pouvez la contacter pour prendre rendez-vous ou pour toutes demandes d'informations au 06 52 57 93 29, par mail à l'adresse becquart.osteo@gmail.com ou sur Facebook, @sbec.osteopatheanimalier. Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Martin-le-Vinoux !



Voici, à terme, les horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 11h 30 à 13h30 et 17h à 20h
- Mardi : 11h 30 à 13h 30 et 17h à 21h
- Mercredi : 12h à 19h
- Jeudi : 7h à 8h 30 et 11h 30 à 13h 30
- Vendredi : 11h 30 à 13h 30 et 17h à 22h
- Samedi : 9h à 13h et 14h à 18h
- Dimanche : 9h à 13h.

**LE PATRIMOINE LOCAL
DANS NOS GALETTES**

La période de fêtes de fin d'année passée, il est déjà temps de savourer les galettes des rois !

Cette année encore, la boulangerie «Au fournil Saint-Martin» de Saint-Martin-le-Vinoux s'engage à glisser dans ses galettes des fèves conçues, fabriquées et décorées à la main, à Grenoble, mettant en valeur le patrimoine local.

Bonne dégustation !



**UNE SECONDE VIE
POUR NOS SAPINS
DE NOËL**

Du 4 au 29 janvier, la Métropole renouvelle son dispositif de récupération des sapins de Noël après les fêtes. Cette initiative s'inscrit dans la démarche globale de la Métropole en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire.

A Saint-Martin-le-Vinoux, trois points de collecte sont mis à votre disposition : place Charles de Gaulle, parc Gontier et cimetière du Village.

Pour un Noël responsable !

EXPOSITION
EN LIGNE

La Ville vous invite à redécouvrir en ligne
le travail de l'artiste peintre d'origine
géorgienne Anaïda Akopova.

DU 13 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2021

EXPOSITION

PEINTURE

Anaïda Akopova

« Professeure de russe, la peinture a toujours été ma passion. Je peins, en effet, depuis mon plus jeune âge. Aujourd'hui, plusieurs années après mon arrivée en France, je continue de vivre ma passion. Natures mortes, paysages ainsi que les collages avec de la paille font partie de mon quotidien. Je peins car je ne sais pas vivre autrement.

Cette exposition représente une grande partie de ma vie, de ce que je peins. Ce sont des peintures peintes avec le cœur que j'ai le grand plaisir de partager. »



L'AGENDA

Du 4 au 29 janvier

- Opération de collecte de sapins
> place Charles de Gaulle, parc Gontier et cimetière du Village.

Du 13 janvier au 5 février

- Exposition de peintures Anaïda Akopova

Vendredi 22 janvier

- Spectacle de théâtre d'improvisation
> 20h - Maison des Moais

29 au 31 janvier

- Collecte de la banque alimentaire dans les supermarchés.
> Infos sur ba38.banquealimentaire.org

Lundi 1^{er} février

- Conseil municipal
> 19h • Maison des Moais et sur la page Facebook de la Ville, sans public en raison des restrictions sanitaires.



PHARMACIES DE GARDE

9 et 10 janvier

Casadella – 04 76 75 24 84
61 bis av. Général de Gaulle à Saint-Égrève

16 et 17 janvier

Les Charmettes – 04 76 75 26 73
Ctre Cial « Les Charmettes » à Saint-Égrève

23 et 24 janvier

Barnave – 04 76 75 43 42
Domaine Barnave à Saint-Égrève

30 et 31 janvier

La Pinéa – 04 76 75 43 33
Ctre Cial « La Pinéa » à Saint-Égrève

6 et 7 février

Pharmacie Nouvelle – 04 76 75 49 33
121C, av. Gal Leclerc à Saint-Martin-le-Vinoux

EXPOSITION
EN LIGNE

smlv.fr



www.smlv.fr

Toutes vos démarches
en ligne !



Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h



Téléphone : 04 76 85 14 50



Courriel : mairie@smlv.fr